

Tromelin : visite au pays des Fous



Tromelin, situé à 560 km au nord-ouest de La Réunion et à 470 km à l'est de Madagascar, ressemble à une galette en forme de larme (photo Richard Bouhet/AFP).

Perdu dans l'océan Indien, Tromelin est un confetti français. Peu connu, cet îlot battu par les houles et les vents recèle une biodiversité étonnante d'oiseaux marins - les fous - et de tortues. C'est aussi une terre aux enjeux géostratégiques de taille.



Les Fous à pied rouge nichent dans les veloutiers. Cette population de 400 individus est unique dans la région. Elle est polymorphe. Deux tiers des individus arborent un plumage blanc, le reste présente un plumage brun avec une queue blanche (Photo : B.G.).

Après 21 heures de navigation, le *Marion Dufresne* arrive aux abords de Tromelin entre chiens et loups, ou plutôt entre Fous et tortues, les deux principales espèces animales qui vivent ici. Aux premières lueurs de l'aube, les contours de cet îlot corallien battu par les houles et les vents se dessinent. Une nuée d'oiseaux, curieux, survole le navire ravitailleur des Taaf (Terres australes et antarctiques françaises) parti lundi matin du port Est. Située à 560 km au nord-ouest de La Réunion, l'île, une galette de 1 km² culminant à 7 m d'altitude, apparaît ceinturée de vagues déferlant sur les blocs coralliens. Impossible pour le *Marion*, long de 120 m et d'un tirant d'eau de 7 m, d'accoster. Le transfert se fait en hélicoptère. Vue du ciel, l'île des Sables, ou "île aux cyclones", ressemble à une larme, hostile et désertique. Son histoire n'est d'ailleurs pas dénuée de naufrages et de drames (lire ci-contre). Une fois à terre, les voyageurs foulent un sable blanc



Le *Marion Dufresne*, navire ravitailleur et océanographique des Taaf, ne peut accoster à Tromelin. Les blocs coralliens l'empêchent de s'approcher de trop près. Le transfert se fait en hélicoptère (Photo : B.G.).

vierge d'empreintes avant d'accéder aux bâtiments, dont celui construit en 1954 par Météo France. Juste derrière, une végétation rase de veloutiers s'étend entre les différentes plages. Outre les bernard-l'hermite, ici nichent les Fous à pied rouges qui vous regardent de haut un brin curieux un brin hautains. Environ 400 individus de cette espèce se nourrissent principalement de poissons volants ont installé leurs nids dans les branchages. C'est le plus petit des Fous, avec une longueur d'environ 70 cm. Il partage Tromelin avec un de ses cousins. Plus grand (86 cm de long), le Fou

masqué, dont la population atteint les 600 individus, s'est installé tout le long de la piste d'atterrissage sur une végétation rase de Boheravia. Le Transall de l'armée, qui se pose ce mardi matin, déclenche un mouvement général d'ailes.

Pontes extrêmes

Outre ces oiseaux marins, la faune de l'île compte un nombre effarant de tortues vertes, pour qui Tromelin est un arrêt incontournable. Un millier de femelles de cette espèce marine bravent les conditions extrêmes pour venir pondre chaque année dans

le sable. Leurs traces, ressemblant aux empreintes laissées par les roues d'un mini-tracteur, strient la plage. Les trous d'émergence sont jonchés de cadavres de bébés tortues. Sur une centaine d'œufs par ponte, nombre d'individus ne rejoindront jamais l'océan, happés par les Fous ou tout simplement trop faibles pour parcourir une centaine de mètres. Les trois personnes en permanence sur l'île, deux salariés de Météo France et un employé des Taaf, auscultent chaque matin les plages pour étudier cette population. L'Ifremer et Kélonia à La Réunion analysent depuis belle



Pour rejoindre Tromelin, il faut compter 21 heures mer avec le Marion Dufresne (Photo : Richard Bouhet/AFP).

lurette les données de ce site de ponton majeure dans l'océan Indien. Mais ce n'est pas pour sa biodiversité que la France garde cet îlot perdu en pleine mer. Comme l'a souligné le ministre des Outre-mer lors de sa visite mardi dernier, ce territoire, rattaché à la France depuis 1960, est "un enjeu géostratégique". Pas question de renoncer à sa souveraineté malgré l'accord de cogestion signé avec les Mauriciens en 2010 et dont la ratification à l'Assemblée nationale suscite tant de polémique (lire nos précédentes éditions).

Sentinelle météo

Cette importance géostratégique intègre différents volets. Elle est d'abord militaire et permet d'asseoir la suprématie de la France, deuxième puissance maritime au monde, sur le plan international. Mais pas seulement. Les ressources halieutiques peuvent constituer une filière économique non négligeable même si l'espèce de thon la plus observée, le germon, n'est pas la principale cible des seneurs. Tromelin, la seule des cinq îles Éparses hors du canal du Mozambique, est sans conteste celle qui, au regard de sa taille,

apporte la plus grande zone économique exclusive de ces confettis. Son espace maritime s'étend sur 280 000 km². Et qui sait ce que renferment les sous-sols océaniques ?

Par ailleurs, Tromelin est essentiel pour la surveillance des cyclones. Emmanuel Cloppet, directeur de Météo France Réunion, signale : "Cette île se trouve sur la route des cyclones. Elle est particulièrement importante pour nous d'où l'implantation de Météo France dans les années cinquante. Un système qui se forme ici à toutes les chances de toucher la Réunion". L'adage populaire est "Dépression à Saint-Brandon, cyclone à La Réunion" mais il pourrait tout aussi bien devenir : "Dépression à Tromelin, La Réunion sous les grains". Des mesures recueillies par le personnel sur place, couplées à celles de la station automatisée, permettent d'affiner les prédictions des météorologues. À Tromelin, le maintien de cette souveraineté a un prix. La solitude et l'isolement des personnels, Réunionnais pour la plupart, qui assurent des missions de 45 jours.

Reportage : Bruno Graimic

Des esclaves oubliés pendant quinze ans

Le 31 juillet 1761, l'*Utile*, une flûte appartenant à la Compagnie des Indes françaises orientales, fait naufrage à Tromelin. À son bord, l'équipage transporte une cargaison humaine de 80 esclaves achetés en fraude à Madagascar. Ils sont destinés à être vendus sur l'île de France (actuelle île Maurice).

Certainement dévié par le mauvais temps et poussé par les lames sur les récifs, l'*Utile* est pris au piège de l'île des Sables. Cette dernière se transforme en radeau de fortune pour les rescapés. Avec les débris du navire, ces derniers construisent un radeau.

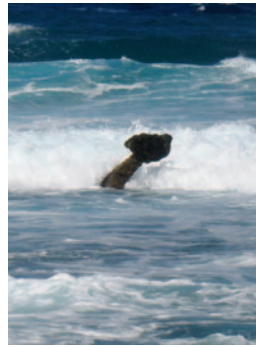
L'équipage s'embarque à bord promettant de revenir chercher les esclaves. Après plusieurs jours dans la tourmente maritime, l'équipage débarque à Madagascar. La promesse faite aux rescapés malgaches ne sera pas tenue.

Une quatrième campagne

Ce n'est que le 29 novembre 1776 que le chevalier de Tromelin, commandant la corvette *La Dauphine*, récupère les survivants : sept femmes et un bébé de 8 mois. Quinze ans après le naufrage... Ils ont su faire face à des conditions extrêmes. Livrés à eux-mêmes, ils ont su recréer une société sur ce caillou abandonné de tous.

Max Guéroul, président du Groupe de recherche en archéologie navale (Gran), découvre cette tragique histoire. Il a mis des années avant de réunir les fonds pour entamer une campagne de fouille. Trois campagnes ont été menées en 2006, 2008 et 2010 avec le concours de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) et la Confrérie de la mer entre autres.

Ces fouilles ont permis de mettre à jour d'importants vestiges laissés sur place par les esclaves oubliés. Nombre d'ustensiles de cuisine, maintes fois rapiécés, ont été collectés. Entre 600 et 700 pièces ont ainsi été ramenés à La Réunion et



L'ancre de l'*Utile*, prise dans le corail, témoigne du naufrage de la flûte (Photo : B.G.).

stabilisées pour être conservées. Les bâtisses, dotées de murs épais en blocs de corail, ont également été mises à jour avant d'être à nouveau recouvertes afin de les protéger des éléments.

Max Guéroul et son équipe travaillent aujourd'hui à une quatrième campagne. Cette nouvelle expédition, prévue à compter du 22 août et pour 45 jours, vise essentiellement à découvrir les sépultures des esclaves malgaches morts au cours de leur calvaire de quinze ans. Les vestiges ont parfois été recouverts par les bâtiments construits à partir des années cinquante in situ. Max Guéroul a également tenté de retrouver les descendants des esclaves ramenés par le chevalier de Tromelin à Maurice. Affranchis, certains ont travaillé pour le compte du gouverneur et aucun n'est retourné à Madagascar. Cette histoire a fait l'objet, entre autres, d'un roman signé Irène Frain. Elle devrait également être mise en BD. L'idée d'une exposition n'est pas abandonnée mais s'avère complexe à mettre sur pied selon Max Guéroul.

B.G.



Le ministre Lurel s'est fait expliquer par Max Guéroul l'histoire tragique des esclaves oubliés (Photo : B.G.).

Un caillou convoité

La première mention officielle de l'existence de Tromelin date de 1722. Briand de La Feuillée, capitaine de la *Diane*, navire de la Compagnie des Indes, découvre ce caillou alors qu'il faisait route vers les Indes. Il le baptise l'île de Sable, mais il n'en prend pas possession. Sur les cartes, un peu vagues, cet îlot est également mentionné comme "le danger".

Le pavillon français est planté sur l'île en 1776 par le Chevalier de Tromelin venu secourir les esclaves oubliés (lire par ailleurs). En novembre 1953, une expédition de reconnaissance embraguée à bord du Marius Moutet et menée par la Marine nationale pose pied à terre. À sa tête se trouve Serge Frolov. Ce dernier donnera son nom à la station météo permanente implantée en 1954. Cette année-là, une piste de 1 050 m de long est construite en sable durci. Mais ce n'est qu'en 1960 que Tromelin est rattachée officiellement à la France.

La gestion en est confiée depuis 2007, à l'instar des autres îles Éparses, au préfet des Taaf (Pascal Bolot actuellement). Depuis 1976, Maurice revendique cette île en vertu du Traité de Paris de 1814. Dans celui-ci, la France cède à la Grande-Bretagne Maurice et ses dépendances, dont Tromelin. Selon cette interprétation, Tromelin aurait donc dû leur revenir en 1968, date de l'indépendance.

L'accord, signé le 7 juin 2010, et prévoyant une cogestion économique, scientifique et environnementale est le fruit d'un long travail diplomatique après vingt ans de querelle entre les deux pays. Le texte a été approuvé par le Sénat fin 2012, dans le cadre de la procédure simplifiée, mais le vote du texte à l'Assemblée nationale a dû être déprogrammé. Le député UDI du Tarn Philippe Foliot a réclamé un débat de fond car le texte constitue, selon lui, "un grave précédent d'abandon de souveraineté". Le FN lui a emboîté le pas. La question sera à nouveau sur le gril dans les semaines à venir.

Dans l'*Express* de Maurice de jeudi, le ministre des Affaires Étrangères, Arvin Boolell se dit surpris : "Nous avons été décontenancés. J'espère que cela ne remettra pas en cause les engagements pris". La diplomatie française s'est empressée de rassurer les Mauriciens arguant notamment que le visite de Victorin Lurel à Tromelin était programmée avant la prise de position des "anti-cogestion". Et si le ministre a longuement insisté sur la souveraineté française sur les Éparses, rien d'étonnant. L'accord ne change rien aux revendications des uns et des autres sur cet îlot.

Les zones de pêche sous surveillance satellite

Si la zone économique exclusive de Tromelin n'est que peu fréquentée, les autres îles Éparses ne peuvent pas en dire autant. Dans l'archipel des Glorieuses (Grande Glorieuse, île du Lys et Roches-Vertes), la pêche illicite existe bel et bien. Dans ce lagon, l'un des sept les plus beaux au monde selon Cédric Marteau directeur de l'environnement des Taaf, certains pêcheurs mahorais bravent les interdits de la réserve naturelle marine. Il leur suffit pourtant juste de faire une simple déclaration aux autorités. Des pêcheurs malgaches, eux, s'adonnent ici à la capture d'hologouries (des concombres de mer) pour les vendre au marché asiatique. "Ce sont les vers de terre de la mer.

Les prélever, c'est s'attaquer à un compartiment essentiel de l'écosystème", illustre Pascal Bolot, préfet des Taaf.

Détaché de la brigade de La Possession, le gendarme, représentant de l'État, confirme : "On en a déjà observé une trentaine depuis le début de l'année". Faute de moyens nautiques, la plupart des contrevenants se livrent en toute impunité à ces activités.

D'autres navires de pêche, plus importants (palangriers et thoniers), œuvrent plus au large de la côte et dans les 43 616 km² de zone économique exclusive des Glorieuses. L'État français s'attaque à ces pilliers des ressources halieutiques. Depuis le 1er janvier, les images satellites,

fournies par CLS, sont auscultées à la loupe par le Cross et comparées avec les balises des bateaux. "C'est le même système qui a fait ses preuves dans les îles subantarctiques", note Éric Levert, le patron de la Direction de la mer du sud-ouest de l'océan Indien. Pour mémoire, ce système, couplé aux moyens de surveillance maritimes (Marine nationale et patrouilleur Osiris) est mis fin au pillage à grandes échelles aux Kerguelen. Tout ceci a un coût. La surveillance satellitaire, calibrée pour détecter des navires au-delà de 35 m représente une charge de deux millions d'euros pour l'État. Le système est en test sur l'ensemble des Éparses

B.G.